



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 6 JUILLET 2020

N°2020-43

L'an deux mille vingt et le lundi 6 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 29 juin 2020

Date d’Affichage : 29 juin 2020

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BOUCHERON, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

SECRÉTAIRE : M. Alain BESNAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la Délibération : Proposition des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que conformément à l'article 1650-1 du Code Général des Impôts et suite aux élections municipales, les commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs doivent être renouvelés. Il précise que pour la catégorie de notre commune, il convient de proposer 6 commissaires titulaires et suppléants en nombre double.

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal les personnes désignées ci-après :

COMMISSAIRES TITULAIRES :

M. MARTINIERE Yoane
Mme PASCAULT Jeanine
M. DECHAUME Jean-Denis
Mme CLUZEL Christiane
M. WIBAUX Jean-François
M. MARCIREAU Jacky

TITULAIRES EN SUPPLEMENT :

M. MORICET Henri
M. RICHARD Michel
M. JOUBERT René
M. PAPUCHON Jean-Michel
M. VILLAUMÉ Laurent
M. BLOUIN Rémy

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

M. GRENET Francis
M. GIRAULT Michel
M. VINCENT Philippe
M. CARRE Benjamin
M. RICATEAU Claude
M. BUSSEREAU Roland

SUPPLEANTS EN SUPPLEMENT :

M. BESNAULT Maurice
Mme ASSELIN Bernadette
M. BRUNET Jean-Claude
M. BLOUIN Philippe
M. DANET Michel
M. AUBERT Daniel

APRÈS DÉLIBÉRATION, le Conseil Municipal à l'unanimité **ADOpte** la proposition faite par Monsieur le Maire et le charge d'en informer les Impôts.

Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 7 juillet 2020

Le Maire 
WIBAUX Géry



AR PREFECTURE

086-218601862-20200707-D2020_43-DE
Regu le 07/07/2020